

Le Collectif de soutien à M. Philippe Tribaudeau
Commune d'Entrepierres
collectif.soutienehs04@gmail.com

à

Monsieur Daniel Spagnou
Président de la Communauté de Communes
du Sisteronais-Buëch
Président de l'Association des Maires
des Alpes-de-Haute-Provence

1, place de la République
04200 Sisteron

Contacts :

alexandre.mougin@sisteronais-buech.fr
mairie@sisteron.fr

Monsieur le Président,

Notre collectif s'est constitué suite à la nécessité de venir en aide à M. Tribaudeau, personne électrohypersensible réfugié avec sa famille depuis plus de six ans dans la vallée du Vançon sur la commune d'Entrepierres. Il est aujourd'hui confronté à l'installation d'un relais de téléphonie mobile par l'opérateur Free mobile conformément à l'Arrêté Ministériel 2020_AM_04_02_S1 Entrepierres. Ce projet menace sa santé.

M. Tribaudeau n'est pas hostile à la mise en place de ce relais, il souhaite simplement que son lieu de refuge soit épargné par les champs électromagnétiques générés. Pour cela, il a demandé à Madame la Préfète des Alpes-de-Haute-Provence une modification temporaire du relais qui permettrait de couvrir les zones d'habitation sans impacter son lieu de survie. A ce jour, Madame la Préfète a bien voulu accéder à une partie de sa demande en faisant supprimer temporairement une antenne du relais dirigée vers son campement. Cette réponse n'est pas suffisante dans la mesure où une deuxième antenne l'impactera par réflexion sur une paroi rocheuse.

Ainsi que vous pourrez le lire dans le courrier que nous avons adressé à Madame la Préfète, un compromis est envisageable. Nous demandons l'organisation d'une réunion telle que définie dans le courrier joint, afin de trouver une solution pour sauvegarder l'intégrité physique de M. Tribaudeau en lésant le moins possible voire pas du tout, les habitants qui attendent la téléphonie mobile.

Le cas de M. Tribaudeau illustre la gravité de la problématique des personnes EHS et en particulier le droit de vivre dignement quelque part.

Nous connaissons le poids que peut représenter votre soutien et venons par le présent courrier solliciter votre aide afin que cette réunion puisse voir le jour rapidement dans la mesure où les travaux avancent.

Nous connaissons, Monsieur le Président, votre attachement à notre territoire et à sa ruralité. Cette ruralité, qui nous permet de vivre dans des environnements encore protégés que beaucoup nous envient et que nous aimons à faire découvrir, souffre par ailleurs d'une fracture avec les moyens modernes de communication et de travail du milieu urbain.

Il est donc légitime d'offrir à nos habitants les mêmes possibilités de communiquer et de travailler à distance.

Nous savons également votre attachement à l'égalité et à l'équité. Cette réduction de la fracture numérique ne doit pas se faire au détriment de personnes réfugiées dans les quelques zones encore protégées des ondes électromagnétiques dans la mesure où une cohabitation est possible. Le cas de M. Tribaudeau concrétise une des difficultés que nous devons surmonter et rejoint la problématique de la prise en compte des personnes électrohypersensibles dans leur diversité.

Nous vous remercions par avance pour l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande et nous tenons à votre disposition pour d'éventuels compléments d'information.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre confiance et de notre considération respectueuse.

Entrepierres le février 2022

Le collectif

Lien [Source d'informations sur cette personne EHS, sur le collectif et les soutiens](#)

Pj. Courrier adressé à Madame la Préfète des Alpes-de-Haute-Provence.
Liste des signataires membres du collectif.